

Marseille, le 17 juin 2021

Direction Départementale des Bouches-du-Rhône

Affaire suivie par : Caroline Ageron

Tél. : 04 13 55 85 11

Caroline.ageron@ars.sante.fr

Le Directeur Général

A

Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône

2 Boulevard Paul Peytral,

13006 Marseille

Réf : DD13-0621-11612-D

Objet : Épidémie SARS-Cov-2 – Avis sanitaire de l'ARS sur la situation épidémiologique et sanitaire des Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône a été classé en zone de circulation active du virus SRAS-Cov-2 par décision ministérielle en date du 13 août 2020, en raison du dépassement du seuil d'alerte national.

La situation sanitaire du département est en nette amélioration.

L'analyse de la situation épidémiologique sur le département des Bouches-du-Rhône concernant la semaine 23 met en exergue une diminution du taux d'incidence.

Le taux de positivité tous âges est également en baisse pour la semaine 23.

À l'échelle départementale :

- le taux d'incidence est en baisse en S 23 : 36 vs 64 pour 100 000 habitants en S 22. Il est compris entre 15 pour 100 000 habitants chez les 60-80 ans et 56 pour 100 000 habitants chez les 20-40 ans ;
- au niveau infra départemental, le niveau de circulation virale est faible dans l'ensemble des EPCI ;
- les indicateurs sanitaires de la métropole sont comparables à ceux du département ;
- sur la commune de Marseille, il n'y a pas de très grands écarts entre les différents arrondissements. Les arrondissements qui ont un taux de positivité supérieur ou égal à 2 % sont les 3^e et 10^e.
- le taux de positivité tous âges est en baisse en S 23 : 1,1 % vs 1,7 % en S 22. Les taux de positivité sont compris entre 0,4 % chez les 80 ans et plus, et 1,5 % chez les moins de 20 ans ;
- l'ensemble des indicateurs de tension hospitalière est en diminution ;
- plus aucun cluster n'est à signaler en EHPAD.



Au regard de la situation sanitaire dans le département des Bouches-du-Rhône, il apparaît pertinent de mettre en place les actions de prévention proportionnées à cette nouvelle situation épidémique.



Philippe De Mester

Pour le Directeur Général de l'ARS PACA
et par délégation
Le Directeur Général Adjoint

Sébastien DEBEAUMONT